

MARCHES PUBLICS - MARCHES PRIVÉS

(ou ordonnance 2005)

MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités



FAX 0 820 309 009

e-mail : annonces.legales@medialex.fr
Internet : www.medialex.fr

0,12 € TTC/minute

EXPÉDITEUR

Starnie de Montagne suraine
Service technique
85290 Montagne suraine

Dossier suivi par : Isabelle DEROCH

Adresse e-mail : isabelle.deroch@montagnesuraine.fr

MPMP / 03-2015 / 3000

RÉFÉRENCE DOSSIER / OBJET DE L'ANNONCE :

Travaux d'aménagement urbain -
phase 4

Nombre de pages transmises : 2

QUOTIDIENS

OUEST-FRANCE Choisissez votre édition départementale (1 département = 1 facturation)

14 ☐ 22 ☐ 44 ☐ 50 ☐ 29 ☐ 49 ☐ 61 ☐ 35 ☐ 53 ☐ 56 ☐ 72 ☐ 85 ☒

JOURNAUX DE LOIRE

Presse Océan ☐ 44

Courrier de l'Ouest ☐ 49 ☐ 79

Maine Libre ☐ 72

Hebdomadaires

14 L'ÉVEIL DE LISIEUX ☐
14 LIBERTÉ - LE BONHOMME LIBRE ☐
14 LES NOUVELLES DE FALAISE ☐
14 LE PAYS D'AUGE ☐
14 LA RENAISSANCE LE BESSIN ☐
14 LA VOIX LE BOCAGE ☐
14 L'ORNE COMBATTANTE ☐
22 LE PENTHIEVRE ☐
22 LE PETIT BLEU ☐
22 L'ÉCHO DE L'ARMOR ☐
22 LE COURRIER INDÉPENDANT ☐
22 LA PRESSE D'ARMOR ☐
22 LE TRÉGOR ☐

29 LE PROGRÈS DE CORNOUAILLE ☐
29 LE COURRIER DU LÉON ☐
35 LE PAYS MALOUIN ☐
35 LE JOURNAL DE VITRÉ ☐
35 LA CHRONIQUE RÉPUBLICAINE ☐
35p LA GAZETTE DE LA MANCHE ☐
35p L'ÉCLAIREUR DE CHÂTEAUBRIANT ☐
44 HEBDO SÈVRE ET MAINE ☐
44 L'ÉCLAIREUR DE CHÂTEAUBRIANT ☐
44 L'ÉCHO DE LA PRESQU'ÎLE ☐
44 COURRIER DU PAYS DE RETZ ☐
50 LA GAZETTE DE LA MANCHE ☐
50 LA PRESSE DE LA MANCHE ☐

53p LES NOUVELLES - L'ÉCHO ☐
53 LE PUBLICATEUR LIBRE ☐
56 LE PLOËRMELAIS ☐
56 PONTIVY JOURNAL ☐
56 LA GAZETTE DU MORBIHAN ☐
56p L'ÉCHO DE LA PRESQU'ÎLE ☐
56p LE COURRIER INDÉPENDANT ☐
61 LE PERCHE ☐
61 LE JOURNAL DE L'ORNE ☐
61 L'ORNE HEBDO ☐
61 LE RÉVEIL NORMAND ☐
61p L'ACTION RÉPUBLICAINE ☐

61 LE PUBLICATEUR LIBRE ☐
61 L'ORNE COMBATTANTE ☐
72 LES NOUVELLES - L'ÉCHO ☐
72 LES ALPES MANCELLES ☐
72p LE PERCHE ☐
72 LE PETIT COURRIER/L'ÉCHO DE LA VAL DE LOIR ☐
72p L'ORNE HEBDO ☐
72p L'ÉCHO SARTHOIS ☐
85 LES SABLES VENDÉE JOURNAL ☐
85 LE JOURNAL DU PAYS YONNAIS ☐
85 LE COURRIER VENDÉEN ☐

P = habilitation partielle nous consulter

Publication dans tous les journaux ci-dessus
automatiquement couplée avec
www.centraledesmarches.com contre un
supplément de 10 € H.T.

☐ Je ne souhaite pas que mon annonce soit reprise
sur le site www.centraledesmarches.com

CHOIX DE LA RUBRIQUE

Marché public : • Procédure adaptée :

< à 90 000 € H.T. (MN) ☐

> à 90 000 € H.T. (SF) ☒

• Procédure formalisée (PU) ☐

Autre : ☐ Ordonnance 2005 (MO)

☐ Délégation de Service Public (DS)

☐ Marché privé (PR)

☐ Autre :

Il s'agit d'un marché de : Fournitures ☐ Services ☐ Travaux ☒

Autres journaux

Annonces légales ou revues spécialisées

PUBLICATION date : ☐ Le prochain numéro

☒ Le Jeudi 06/01/2022

présentation : ☒ Présentation journal

☐ Sur 2 colonnes

☐ Encadré

☐ Logo

FACTURE

Etablie au nom de :

☒ L'expéditeur

☐ Autre (nom et adresse du facturé, si différent de l'expéditeur)

Adressée à :

☒ L'expéditeur

☐ Autre (nom et adresse du facturé, si différent de l'expéditeur)

Journaux justificatifs : nombre d'exemplaires 1 à l'expéditeur / au facturé

Instructions particulières

Stens de bien vouloir m'envoyer une facture pro-format au mps suivant :

isabelle.deroch@montagnesuraine.fr

Nota : Joindre le texte de votre annonce sur feuillets séparés

PROFIL D'ACHETEUR
Vous n'avez pas de profil d'acheteur ?
Contactez-nous au 02 99 32 50 53 ou sur www.medialex.fr

AVIS DE PUBLICITE – PROCEDURE ADAPTEE (> à 90 000,00 € HT)

Nom et représentant du pouvoir adjudicateur (PA) :

Commune de Mortagne sur Sèvre – 1, rue de la Mairie – 85290 Mortagne sur Sèvre

Tél : 02 51 65 00 45 – Fax : 02 51 65 23 51

Siret : 21850151800011

Représentant du pouvoir adjudicateur : M. le Maire, Alain Brochoire.

Groupement de commandes + désignation du coordonnateur : pas de groupement de commandes

Objet du marché : travaux d'aménagement urbain concernant plusieurs quartiers de la commune – phase 4

Type de marché : travaux

Allotissement : lot 1 : travaux d'aménagement de voirie (code CPV : 45233252-0) et lot 2 : travaux d'aménagements paysagers (code CPV : 45112700-2)

Procédure : procédure adaptée selon l'article R2123-1 du code de la commande publique (CCP)

Technique d'achat : sans objet

Délai global d'exécution ou durée du marché ou durée du marché : douze mois (congés compris) à compter de la notification du marché

Période de préparation : un mois à compter de la notification du marché et période comprise dans le délai global d'exécution

Date prévisionnelle de commencement des travaux : début mars 2022

PSE (Prestation supplémentaire éventuelle) : aucune

Variante non autorisée par les candidats

Variante exigée ou offre alternative : non

Visite sur site : non

Tranche optionnelle : oui – une tranche optionnelle (voir DQE)

Marché réservé : non

Groupement des entreprises : en cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire

Conditions de participation : voir article 9 du règlement de la consultation (RC)

Critères d'attribution : voir article 12 du RC

Négociation : le PA se réserve la possibilité de négocier ou d'attribuer les offres sur le marché initial

Contenu du dossier de consultation des entreprises (DCE) : voir article 11 du RC

Demande ou retrait du DCE : les soumissionnaires peuvent télécharger gratuitement le DCE sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr. Les échanges (questions/réponses) se feront aussi sur le profil acheteur pendant la consultation. **La signature électronique de l'offre est exigée** au stade du dépôt des plis. L'offre finale (l'acte d'engagement) sera donc aussi signée et notifiée de manière électronique par le pouvoir adjudicateur.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Transmission des plis : uniquement par voie électronique sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr.

Utilisation de moyens de communication non communément disponible : aucun

Pour des renseignements techniques et/ou administratifs : voir article 14 du RC

Date limite de réception des plis : le jeudi 3 février 2022 à 12 h 00

Date d'envoi du présent avis : le 4 janvier 2022 à 12 h 00